



Société Belge des Professeurs de Mathématiques d'expression française, asbl

Avenue Maistriau 19, bâtiment 4, 7000 Mons

Numéro d'entreprise : 421.573.381

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du mercredi 28 août 2019

La séance commence à 16 h 35.

1 Approbation de l'OJ de l'AG du 28 août 2019

L'ordre du jour est approuvé.

2 Approbation du PV de l'AG du 03 avril 2019

Le PV est approuvé.

3 Rapport d'activités pour l'exercice 2018

Le rapport est approuvé.

La présidente rappelle quelques faits marquants de 2018 :

- la mise en ligne d'Anim'Intrus ;
- la finalisation et la mise en vente du tome I de la série « Coin des problèmes » reprenant des problèmes parus dans Math-Jeunes et Math-Jeunes Junior ;
- la fin de l'organisation de l'AIME, devenue vraiment trop compliquée au vu de la rapidité de la circulation de l'information sur internet et via les réseaux sociaux ;
- la participation néerlandophone à l'EGMO, la délégation belge étant désormais composée de deux étudiantes francophones et de deux étudiantes néerlandophones.

4 Cotisations

Le montant de la cotisation ordinaire reste fixé à 28 €. La présidente fait le point sur les nouveaux types de cotisations qui sont disponibles depuis 2017 :

- la cotisation pluriannuelle familiale pour 5 ans à 150 €,
- la promotion « Découverte de la SBPMef » sous forme d'une e-cotisation au prix de 10 € ,
- la e-cotisation à 28 € pour les membres résidant à l'étranger.

Elle rappelle que le ROI a été modifié pour introduire une section décrivant les différents types de cotisation.

5 Élection des administrateurs

Il y a neuf postes à pourvoir : huit mandats de trois ans et un mandat de deux ans. Comme il n'y a que sept candidats, ceux-ci sont proposés pour les mandats de trois ans. Sept administrateurs arrivent en fin de mandat cette année. Il s'agit de B. DE CONINCK, J.-M. DESBONNEZ, P. DUPONT, R. GOSSEZ, J. LAMON, D. LEGRAND et J. MIEWIS. Tous sont candidats à un renouvellement de leur mandat, sauf J. LAMON qui a accepté d'autres fonctions au sein du CIJM.

Sarah ORY, nouvelle candidate, se présente brièvement : elle est inspectrice pour l'enseignement primaire et très intéressée par l'enseignement des mathématiques.

Les sept candidats sont élus suite au vote organisé à la demande de V. HENRY.

6 Divers

6.1 Nouveau site Internet

Le site de la SBPMef a fait peau neuve. S. VERSPECHT a dû fournir un travail considérable pour tout recommencer car une mise à jour de l'agenda s'est révélée incompatible avec des modules programmés auparavant. Le nouveau site est très agréable, clair et facile d'utilisation. De plus, il s'adapte aux smartphones et tablettes.

6.2 Mise en ligne des Maths et Péda

Le CA a pris la décision de mettre provisoirement en ligne les numéros complets qui sont déjà disponibles, ceci en attendant que la procédure de découpage en articles soit mise au point par S. VERSPECHT. En attendant, un fichier Excel partagé sera accessible pour recueillir diverses informations qui seront utiles lors du découpage. Une fois terminé, ce fichier permettra une recherche par article, auteur ou mots-clés dans l'ensemble des numéros.

Un membre suggère de dédier ces archives à Claudine FESTRAETS, qui a collaboré très activement et très longtemps à Maths et Péda.

6.3 Remboursement des frais de déplacement vers La Marlagne

La situation financière le permettant, le CA a décidé de recommencer à rembourser les frais de déplacement vers La Marlagne aux bénévoles qui s'y rendent pour animer les stages de préparation aux compétitions internationales. Les bénévoles sont également invités au banquet qui suit la proclamation.

6.4 Olympiades

L'augmentation du montant de l'inscription à l'OMB de 1,20 € à 1,50 € n'a pas empêché l'augmentation du nombre de participants.

V. HENRY rappelle les meilleurs résultats de nos candidats aux compétitions internationales et notamment les deux médailles de bronze obtenues par Marie PEETERS, l'une à l'OMI, l'autre à l'EGMO.

6.5 Nouvelle brochure

Le tome II de la série « Coin des problèmes » a été mis en vente lors de ce congrès.

7 Parole aux membres

Personne ne demande la parole, sauf pour signaler que la qualité des repas a été nettement supérieure à celle de l'année passée.

La séance est clôturée à 17 h 20.

V. HENRY,
Présidente

M.-F. GUISSARD,
Secrétaire